



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 AVRIL 2023

Compte-rendu affiché le : 13 avril 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 37

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 6

M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Sonia GRANDSERRE pouvoir à Mme Valérie BOULARD
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Rémi COURT pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN
Madame Stéphanie VELLA pouvoir à M. Djamel BOUDEBIBAH

Délibération n°20230406DEL17

VOIRIE CIRCULATION

Projet de ligne de tramway T6 Nord

Convention relative à la désignation de maîtrise d'ouvrage unique des travaux au SYTRAL Mobilités

RAPPORTEURE : MME MARION CARRIER

Mesdames, Messieurs,

SYTRAL Mobilités est l'autorité organisatrice des transports urbains et interurbains de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône.

A ce titre, il a notamment la charge du développement des nouvelles lignes auxquelles figure le projet de la future ligne de tramway T6 Nord en prolongement de la ligne Sud réalisée en 2019.

Ce projet est inscrit dans le plan de mandat 2021-2026 «Destinations 2026» de SYTRAL Mobilités et consiste en la réalisation d'une ligne de tramway entre les hôpitaux Est et le campus de la Doua sur les communes de Bron, Lyon et Villeurbanne. D'une longueur de 5,6 km environ dont 600 m sur Bron, ce projet prévoit la création de 10 stations supplémentaires dont 1 sur Bron. Dans le prolongement de T6 Sud, il croise le métro A, les tramways T1/T3/T4, le futur BHNS.

Le calendrier prévisionnel de l'opération prévoit le démarrage des travaux en novembre 2023, pour une mise en service début 2026.

La réalisation des travaux nécessite d'intervenir sur l'ensemble des espaces publics traversés et en particulier de reprendre le mobilier d'éclairage public et de reconfigurer les espaces verts. Sur Bron, il s'agit d'une portion du Boulevard Pinel et le chemin du Vinatier.

Ces éléments relevant des compétences de la Ville, il est proposé de confier au SYTRAL Mobilités la Maîtrise d'ouvrage unique de l'ensemble des travaux, par le biais d'une convention qui en définit les modalités réglementaires, techniques et financières.

Dans ce cadre, le montant de la participation, au titre de l'éclairage public est estimé à 34 370 € HT.

La participation définitive de la Ville sera calculée sur le montant réel toutes taxes comprises des travaux et prestations réalisées pour son compte.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique annexée,
- **DIRE** que les montants correspondants seront inscrits aux budgets prévisionnels des exercices 2023 et 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD